

Le Canada préside la réunion de l'OCDE

Le Canada a présidé la réunion du conseil des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui s'est tenue à Paris, les 11 et 12 avril. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre des Finances, M. Michael Wilson, ont accepté l'invitation du conseil de l'organisation de coprésider cette réunion ministérielle.

Le 6 mars, le nouveau secrétaire général de l'organisation, M. Jean-Claude Paye, alors en visite à Ottawa, a rencontré les ministres Wilson et Clark et discuté avec eux des questions économiques et commerciales internationales qui devaient être à l'ordre du jour de la réunion.

Soulignons que cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de l'OCDE. Après avoir annoncé sa participation à la réunion, M. Joe Clark a déclaré que l'organisation était un mécanisme de coopération multilatérale efficace qui a contribué de maintes façons au développement économique des

démocraties industrielles. Il a ajouté que le Canada continuerait d'œuvrer au renforcement de l'organisation et des principes de multilatéralisme qu'elle représente.

L'OCDE a été créée en 1961 comme tribune de discussion et de consultation sur des questions de politique touchant l'économie, le commerce et l'aide au développement. Cependant, ses activités se sont diversifiées pour englober d'autres domaines importants, dont les politiques environnementales, l'énergie, la main-d'œuvre et les affaires sociales, l'éducation ainsi que les sciences et la technologie. Ses membres sont actuellement au nombre de 24. (Elle regroupe, entre autres, tous les pays d'Europe de l'Ouest, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, les États-Unis et le Canada.) Membre fondateur de l'OCDE, le Canada a présidé sa première réunion ministérielle, en 1961. Actuellement, il participe activement à la plupart des programmes de l'organisation.

Importante conférence sur la technologie des pêches

Une conférence sur les plus récentes découvertes dans le domaine de la technologie des pêches se déroulera à Charlottetown (Î.-P.-É.), du 22 au 24 avril.

La conférence sur la technologie des pêches de l'Atlantique portera sur la façon dont l'industrie canadienne de la pêche peut améliorer sa position concurrentielle grâce à une technologie de pointe permettant de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des produits. Parrainée par le Comité fédéral-provincial des pêches de l'Atlantique et regroupant environ 175 représentants du secteur des pêches (pêcheurs, membres des industries de conserve de poisson et cadres supérieurs gouvernementaux), la conférence a pour but de renseigner ceux qui jouent un rôle de premier plan dans ce secteur sur les derniers progrès de la technologie des pêches et sur ses perspectives d'avenir.

« Lors de cette rencontre, a déclaré le ministre fédéral des Pêches et des Océans, M. John Fraser, l'accent sera mis sur ce que l'on peut faire maintenant pour réduire les dépenses et améliorer la qualité de nos produits afin de demeurer concurrentiel sur les marchés mondiaux. Grâce à une connaissance plus approfondie de ses possibilités actuelles et futures, l'industrie sera plus à même de faire des prévisions sur le plan financier. »

Selon l'organigramme du ministère fédéral des Pêches et des Océans, il existe



M. John Fraser

des directions du développement des pêches dans toutes les régions de la côte atlantique. Soulignons que, par ailleurs, de concert avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé, le ministère des Pêches et des Océans travaille à apporter des améliorations concernant le matériel de pêche, la conception des navires, la consommation d'énergie, la manutention et l'entreposage à bord des bateaux de pêche et les techniques de transformation du poisson en usine.

Contrat de Northern Telecom avec les États-Unis

Northern Telecom ltée vient d'annoncer, le 27 février, que sa filiale Northern Telecom Inc. était l'adjudicataire d'un contrat visant la fourniture de six systèmes numériques de téléphonie privée SL-100 à l'armée de l'air des États-Unis. La valeur du contrat dépasse 20 millions de dollars américains.

But du contrat

Le contrat a été adjugé dans le cadre du programme SCOPE DIAL dont l'objectif est la modernisation des réseaux de télécommunications des bases américaines établies aux États-Unis et outre-mer (Corée, Guam, Japon, Grande-Bretagne).

Les SL-100 seront installés aux bases aériennes de Langley (Virginie), George et March (Californie) et à trois bases situées en Grande-Bretagne : Alconbury, Greenham Common et Mildenhall.

Ces systèmes desserviront collectivement plus de 17 000 lignes et 1 300 circuits. (Leur limite est de plus de 28 000 lignes et de 4 000 circuits.) Ils font appel à des autocommutateurs de pointe qui offrent d'importants avantages d'exploitation et permettent de réaliser des économies.

Avantage des systèmes

Regroupant deux fonctions distinctes, chaque autocommutateur assure à la fois les communications de la base et la liaison entre celle-ci et le réseau commuté de la Défense. C'est un nœud AUTOVON (réseau de communication téléphonique interurbain du ministère de la Défense). Cette double capacité est uniquement offerte par Northern Telecom.

Dans le cadre du programme SCOPE DIAL, Northern Telecom a obtenu des contrats pour l'installation de systèmes de télécommunications dans 18 bases aériennes, une base de l'armée de terre et deux bases de la marine américaine.

La société Northern Telecom est le deuxième concepteur et fabricant de matériel de télécommunications en Amérique du Nord, et le sixième à l'échelle mondiale. Elle est le principal fournisseur de systèmes de télécommunications intégralement numériques à l'échelle mondiale et, en outre, un des premiers fournisseurs de systèmes de télématique intégrés.

En 1984, son chiffre d'affaires a dépassé 4,3 milliards de dollars. Elle emploie plus de 47 000 personnes dans le monde et possède des centres de recherche et 47 usines au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en République d'Irlande, en Malaysia et au Brésil.